UCLouvain

mshhd2101						
2022						

Sociologie des organisations

5.00 crédits 30.0 h Q2

Enseignants	Scieur Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	L'objectif de cet enseignement est de rendre l'étudiant·e, selon une perspective critique, capable de: (1) comprendre que les organisations sont des actions collectives dans lesquelles le fait de mettre en commun des ressources pour atteindre un objectif pose des problèmes qu'on ne peut résoudre en s'appuyant uniquement sur des lois technico-économiques; (2) comprendre que ces organisations ont aussi des systèmes de régulation proprement sociale fondés sur des structures et des fonctions mais aussi sur des jeux d'acteurs; (3) associer un modèle d'organisation avec la société qui le concerne, selon le principe critique d'historicité; (4) appliquer les modèles abordés sur des cas d'école et expérientiels. Le cours se structure autour des thèmes suivants: (1) présentation succincte, épistémologique et définitionnelle, de la sociologie; (2) description et analyse critique des modèles rationalisateurs d'organisation (taylorien, fordiste, toyotiste) et des formes d'organisation (entreprise, administration, association); (3) présentation du modèle bureaucratique wébérien, des modèles fonctionnalistes américains, des modèles critiques de la bureaucratie totalitaire (Arendt, Michels) ainsi que du new public management; (4) brève présentation de l'apport des écoles psychologiques (Relations humaines, motivation) à la connaissance des organisations; (5) présentation des modèles compréhensifs de la décision en organisation (rationalité limitée, ajustement mutuel, décision interactive) et de l'analyse stratégique et culturaliste (Crozier, Friedberg, Reynaud, Sainsaulieu); (6) étude des formes sociales structurantes de l'organisation : entreprise, administration, association; (7) référence aux théories de la multinationalité en organisation (sociologie de la traduction, socio-économie des convention).
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral en groupe en session portant : A) Première partie d'épreuve - sur un travail écrit, intégrateur des différentes parties du cours à propos d'une problématique organisationnelle (cette partie d'examen est unique – pas de seconde session) ; certain.e.s expert.e.s pourront participer à l'examen ; la participation orale est soumise à la remise du travail écrit dans les délais prescrits (7 jours avant la date fixée). B) Seconde partie d'épreuve - sur des questions de théories abordées au cours et/ou relatives à des lectures complémentaires imposées. Chaque étudiant.e tire au sort une ou plusieurs question(s) différente(s) des autres membres du groupe. La réponse à la/aux question(s) théorique(s) se fait directement, sans temps de préparation. Un.e étudiant.e qui n'a pas participé à la première partie d'épreuve n'a pas accès à la seconde partie d'épreuve. Dans la note finale, le travail écrit (et/ou audio, audiovisuel) et sa défense valent pour 10/20 ; la réponse à la (aux) question(s) théorique(s) vaut pour 10/20. Meme dispositif en cas de seconde session, sachant, pour rappel, que la partie "A " (première partie d'épreuve) de l'examen n'autorise pas de seconde session (cf. supra). L'examen, selon la situation sanitaire, se déroulera en présentiel ou en distanciel.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral. Etudes de cas. classe inversée. lectures complémentaires (articles et ouvrages) interventions d'experts ou de gestionnaires d'organisation Les cours se donneront en présentiel et/ou en distanciel.
Contenu	Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de 1.comprendre que les organisations sont des actions collectives dans lesquelles le fait de mettre en commun des ressources pour atteindre un objectif pose des problèmes qu'on ne peut résoudre en s'appuyant uniquement sur des lois technico-économiques; que ces organisations ont aussi des systèmes de régulation proprement sociale (régulation autonome, pouvoir, conventions); que les acteurs ont des stratégies qui s'inscrivent dans ces logiques et qu'il faut en tenir compte pour comprendre ce qui s'y passe ou lorsqu'on veut introduire des changements.

Université catholique de Louvain - Sociologie des organisations - cours-2022-mshhd2101

	2.appliquer des modèles d'analyse
	Le cours se structure autour des thèmes suivants :
	Introduction : qu'est-ce que la sociologie
	Description et analyse des modèles taylorien, fordiste, toyotiste dans toute forme d'organisation (entreprise, administration, association).
	2. Présentation du modèle bureaucratique weberien avec ses effets pervers : rigidité, pouvoir parallèle, résistance au changement, crise
	 3. Approches des modèles fonctionnalistes. 4. Présentation critique de l'apport des écoles psychologiques (Relations humaines, motivation) à la connaissance des organisations.
	 Recours à l'analyse stratégique, les régulations sociales et à la théorie des conventions pour montrer comment résoudre le problème central de l'organisation, -la coopération des personnes aux objectifs de l'organisation- Mise en évidence des cultures d'entreprise en tant que logiques sociales structurant l'organisation et donnant un sens aux stratégies des acteurs.
	7. Etude des formes sociales structurantes de l'organisation : entreprise, administration, association. Approche du changement dans les organisations par l'intermédiaire, notamment de la sociologie de la traduction.
Bibliographie	 ETZIONI A. (1969), A Sociological Reader on Complex Organizations, 2nd ed., Holt, Rinehart and Winston. FRIEDBERG E. (1993), Le Pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée, Seuil. SCIEUR Ph.(2011), Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective organisée, 2ème ed., Armand Colin (à paraître).
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Certificat d'université en communication interne	COIN9CE	5		٩			
Master [120] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)	SPHM2M	5		Q.			
Master [120] en administration publique (horaire décalé)	APHM2M	5		٩			
Master [120] en communication (horaire décalé)	COHM2M	5		٩			
Master [60] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)	SPHM2M1	5		Q			